



## COMPTE-RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 18 JANVIER 2019

**Présents** : G. DESIAGE, V. FRANGEUL, B. GRASLAND, P. LE SAUX, S. MASSOT, J.-P. LEPOIDEVIN, M. JOSSE, C. LANGOUËT, J.-P. LANGOUËT, Y. LENOËL, F. PANNETIER, A. LEVÊQUE.

**Excusés** : D. LAURENT, D. MORIN.

**Invité** : G. MAURICE.

Ouverture de la séance à 19h.

Le Conseil d'Administration est présidé par A. LEVÊQUE. C. LANGOUËT en assure le secrétariat.

12 membres du Conseil d'Administration sur 14 étant présents, le Conseil peut délibérer valablement (pouvoirs de D. Laurent et de D. Morin à P. Le Saux).

### Financement des actions aux clubs (A. Lévêque)

La Fédé propose cette année plusieurs pistes de financement aux clubs pour certaines organisations :

- Fête du vélo
- Convention Pré-accueil
- Cyclodécouverte (hors Fête du Vélo)
- Randonnées « Développement durable », « Spécifiques Femmes » et « Handicap »
- Séjour au gîte fédéral des 4 Vents
- Nouvelle randonnée permanente
- Verte-Tout-Terrain
- Maxi verte
- Concentrations nationales

A partir de ces priorités, le CA discute les propositions faites lors de la réunion du Bureau le 10 janvier dernier et adopte à l'unanimité des présents ou représentés les décisions suivantes :

- Fête du Vélo : **100€** alloués aux clubs qui organisent en respectant le cahier des charges de la Fédé (gratuité pour les participants notamment) et après envoi d'un bilan
- 1<sup>ère</sup> Convention Pré-Accueil : **100€** à partir de 5 personnes accueillies
- Féminines : **Prise en charge totale** de la participation financière des Féminines lors de la randonnée organisée spécialement par le club d'Acigné le 29 septembre 2019

- Jeunes : Aide aux clubs qui ont des Jeunes qui participent aux Critériums et à l'Education Routière (Concours Départemental) : **10€** par participant
- Point Accueil Jeunes : **100€** pour les clubs qui en créent un avec un minimum de 5 Jeunes
- Ecole Cyclo : **100€** après présentation d'un justificatif d'actions (tel que le carnet d'école cyclo)
- Vertes Tout Terrain et Concentration Nationale : aides ponctuelles avec une limite de **500€** par club
- Clubs accueillant le Critérium : **100€** et ceux accueillant le Concours Départemental d'Education Routière : **50€**
- Formation : l'aide sera définie en fonction des demandes mais une action déjà arrêtée : celle d'une participation partielle de **50€** au surcoût dû à la location du matériel spécifique pour le séjour Sport-Santé organisé au Centre des 4 Vents
- Sport-Santé : Prise en charge de la licence d'un pilote par non-voyant au sein des clubs

Toutes ces aides seront revues chaque année.

**Par contre, ne pourront bénéficier de ces aides que les clubs qui :**

- \* **participent ou se font représenter à l'AG du CoDep et à l'AG du CoReg**
- \* **votent à l'AG de la Fédé**
- \* **sont abonnés à la revue « La Chaîne ».**

<b>Point sur les clubs et les effectifs (A. Lévêque)</b>
--

	<b>Au 31 décembre 2018</b>
<b>Licences enregistrées</b>	<b>3 694</b>
<b>Hommes</b>	<b>3070</b>
<b>Femmes</b>	<b>624</b>
<b>Moins de 18 ans</b>	<b>130</b>

1 nouveau club : Louvigné-du-Désert.

1 club a disparu officiellement, celui de l'ASI Billon à Saint-Malo.

<b>Bilan de l'AG du CoDep (A. Lévêque)</b>
--

Quelques remarques après cette AG organisée par le CoDep :

- bonne participation des gens et notamment l'accent mis sur les finances.
- beaucoup de travail, côté organisation, au niveau du CoDep
- le Président du CDOS étant absent, son représentant, le Président de la FFC, n'a pas vraiment parlé au nom du CDOS
- **la prochaine AG aura lieu le 26 octobre 2019 à Montgermont.**

## Bilan de l'AG du CoReg (A. Lévêque)

Cette année encore, les clubs ont participé faiblement malgré le lieu assez centré (Pontivy) : 120 personnes pour les 4 départements bretons !  
Celle de 2019 aura lieu le 14 décembre à Saint-Méen-le-Grand et ce sera donc une organisation du CoDep 35.

## Bilan de l'AG de la Fédération (A. Lévêque)

Ce fut une « petite » AG qui a apporté des éclaircissements sur le nouveau logo FFVelo.  
Là encore, les clubs du 35 ont brillé par leur passivité : **40 clubs seulement + la représentante des MI ont participé au vote (46,1 % des clubs du 35)** mais, au nombre de voix, le pourcentage remonte à plus de 51% (proche de la moyenne nationale) grâce aux gros clubs qui ont voté (sauf 1).  
**La prochaine AG aura lieu les 7 et 8 décembre à Angers.**

## CR CA CoReg (P. Le Saux, A. Lévêque)

Le CoReg a tenu sa réunion de CA jeudi 17 janvier.

Un nouveau Secrétaire général a été élu, il s'agit de Y. Lenoël, responsable de la Commission Tourisme au sein du CoDep 35.

Divers sujets ont été abordés :

- l'assurance auto-mission s'applique aux élus des Comités départementaux et aux membres des commissions dûment missionnés:
  - \* pas de franchise et pas de quota
  - \* en cas d'incident, prévenir impérativement le Président du CoReg
- le séjour du CoReg à Combourg aura lieu du 15 au 22 juin 2019 avec un minimum de 15 personnes et un maximum de 30 ; chaque jour, une cyclo-découverte sera animée par P. Ducassé
- Sport-santé :
  - \* retour sur le cœur
  - \* problème de réédition du livret Sport-Santé (pas assez de tirages)
  - \* projet d'un fascicule sur la Nutrition
- Jeunes :
  - \* un séminaire est prévu à Paris pour les DRJ les 25 et 26 janvier prochains
  - \* le Critérium Régional aura lieu les 18 et 19 mai à Ploërmel au lycée La Touche
- Formation :
  - \* les GPS TwoNav vont bientôt être en vente directe avec des réductions conséquentes (300€ payables en 3 fois : proposition du 29) et comporteront une application spécifique gratuite pour Veloenfrance
  - \* une réunion inter-zones avec un spécialiste GPS sera faite la semaine 7, 8 ou 9 pour 1 ou 2 représentant(s) par CoDep.
  - \* la formation « Moniteur » aura lieu en avril à Landreau (44)
  - \* le calendrier des formations CoDep est à fournir
- Tourisme : le CoReg va reprendre la RP du Trégor gérée depuis sa création par Montauban-de-Bretagne ; cela va entraîner quelques frais pour refaire ou modifier les documents nécessaires.
- Sécurité : 3 diaporamas vont être envoyés aux Présidents de CoDep par le Président du CoReg.

## Subvention Conseil Départemental (A. Lévêque)

A partir de cette année, la demande doit être faite obligatoirement sur Internet, via la plateforme Illiza et doit être déposée avant le 15 février. A. Lévêque et J.-P. Langouët s'en occuperont dès la semaine prochaine.

## Agence Nationale du Sport (A. Lévêque)

Elle devrait remplacer à partir de mars ce qui était le CNDS mais aucune nouvelle pour l'instant ! Les financements ne seront accordés que pour le sport à haut niveau et le développement des pratiques.

Une réunion CoReg- CDOS est prévue le 3 mars.

## Abonnement Orange (A. Lévêque)

L'abonnement a été résilié avec pour conséquence la suppression de l'adresse-mail

[info-ffct35@wanadoo.fr](mailto:info-ffct35@wanadoo.fr)

et du numéro de téléphone : 02 03 46 49 82. A. Lévêque s'en est occupé en début d'année et ce sera effectif le 31 janvier.

Le nouveau contact est dorénavant :

[departement35-presidence@ffvelo.fr](mailto:departement35-presidence@ffvelo.fr)

et le numéro de téléphone est le suivant : **06 82 98 64 19**

Des changements sont donc à effectuer au niveau du blog, du site Internet et des feuilles à en-tête.

## Bilan financier et budget prévisionnel (J.-P. Langouët)

Commissions	Budget prévu	Budget dépensé
VTT	10 000 €	0 €
Formation	3450 €	12 €
Jeunes	1000 €	210,49 €
Sport Santé Solidarité	750 €	0 €
Séjour	33600 €	1000 €
Tourisme	300 €	99 €
Sécurité	1884 €	1740€
Féminines	9500 €	1400 €
Communication	6 850 €	2563 €
Administration	700 €	197,04 €
Frais de CA	2 400 €	1 373,30 €

Les dépenses engagées par le Comité pour l'AG organisée à la Maison des Sports se sont élevées à 707€ et celles pour la participation de membres du CA à l'AG Fédérale à 406€.


Le compte-courant fait apparaître un solde positif de 18 150€ et le livret de 76 557€.

## Point des commissions

### **VTT (P. Le Saux) :**

L'itinéraire Trans-Bretagne a maintenant des parcours fiables et reconnus, il reste à les valider ; il faudrait donc trouver un prestataire sachant que le logo et les couleurs utilisés doivent être identiques pour les 4 départements.

Il reste encore à faire la vérification public ou privé sur quelques tracés du 35 et à fournir les curiosités à voir sur les circuits du 35.

 **Communication (J.-P. Lepoidevin) :** Les tarifs restent inchangés pour 2019 (abonnements et encarts publicitaires).

### **Blog et site Internet** (B. Grasland, A. Lévêque)

Toujours trop peu d'abonnés au blog.

### **Féminines** (F. Pannetier) :

Une flèche Rennes- Granville est prévue les 1<sup>er</sup> et 2 juin avec une nuitée au Centre Nautique. Le coût facturé par le Centre est de 48,85€ par personne (1/2 pension et panier-repas). La Commission se réunit le 7 février pour peaufiner l'organisation et rédiger la fiche d'inscription.

### **Formation** (A. Lévêque) :

Le 14 décembre 2018 a eu lieu la formation Découverte GPS. 18 personnes, c'est trop pour cette formation, il faut limiter à 10 ; peu de personnes ont répondu à l'évaluation demandée par D. Morin. Suite aux retours, il faudra sans doute revoir cette formation.

Le 12 janvier, la formation PSC1 a eu lieu avec 9 participants.

Celle du 19 janvier est reportée au 23 février ; à ce jour, il reste 3 places.

La formation animateur et la formation dirigeant n'auront pas lieu cette année puisqu'aucun club ne s'est manifesté.

### **Jeunes** (M. Josse) :

Le Critérium Route aura sans doute lieu à Montauban-de-Bretagne les 23 ou 30 mars ; ne pas oublier de le mettre au calendrier de la Fédé pour bénéficier de la subvention !

Le Critérium VTT est à voir avec le 22 car il n'y a toujours rien de définitif ; M. Josse doit prendre contact avec le 22 pour ce Critérium.

Pour l'Education Routière, rien n'est arrêté pour le 35 : il faut trouver une date et un lieu. M. Josse voit ça avec D. Morin.

Une réunion CoReg Jeunes est prévue le 7 février et D. Morin ne pourra y participer.

### **Sécurité** (G. Desiage) :

La réunion animée par D. Vittiel, élu de la FFVelo, Délégué National Sécurité, prévue le 2 février 2019 avec un thème le matin et un autre l'après-midi (le VAE) est actuellement à 39 inscrits ; il reste encore quelques places ; C. Langouët envoie un rappel.

Le même jour, aura lieu la signature de la Convention « La route se partage » avec M. de Abreu.

### **Tourisme** (Y. Lenoël) :

Le label Territoire Vélo a été renouvelé par la Fédération pour 3 ans à la ville de Dol-de-Bretagne. La Convention n'a toujours pas été signée en raison de difficultés pour contacter la personne de la Mairie. Si cette Convention est signée, le CoDep mettra en place une cyclo-découverte à l'occasion de la Fête du Vélo. A. Lévêque a contacté Mme Chauleau (GIT Pays de la Baie Mt St Michel) pour qu'elle mette assez rapidement en place une réunion avec l'Office de Tourisme de Dol, les représentants de la Mairie et le Comité.

### **Séjour CODEP** (Y. Lenoël)

Le séjour 2019 à Singleyrac en Dordogne est quasiment complet (103 inscrits dont 44 de Montauban pour 107 places).

Les projets de 2020 se tournent vers l'Alsace, la Provence ou le Pays-Basque.

## Informations et questions diverses

- Acquisition de cartes et d'enveloppes à l'effigie du CoDep 35.
- Il faudrait que la newsletter se mette en place en février ou mars 2019 ; elle paraîtrait tous les 2 ou 3 mois. Auparavant, il faut récupérer les adresses-mails de tous les licenciés du 35. Une équipe de 2 ou 3 personnes doit se mettre en place pour ce faire.
- 2 démissions au sein de la FFCT : J. Wagner (Vice-Président), E. Picault (Trésorière).

- L'achat d'un vidéo-projecteur (environ 500€) est entériné vu que l'actuel date de 2005 et qu'il donne beaucoup trop de signes de fatigue !
- L'AG du CDOS aura lieu le 27 février à 18h30 à la Maison des Sports et le CoDep 35 sera représenté par Y. Lenoël.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h30.

Le Président  
A. Lévêque

La Secrétaire  
Chantal Langouët